

Séance publique du 22 janvier 2001

Délibération n° 2001-6171

commission principale : urbanisme, habitat et développement social

commune (s) : Lyon 4°

objet : **Revente, à l'OPAC du Grand Lyon, d'un immeuble situé 10, montée Justin Godart**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -
Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

A la demande de l'OPAC du Grand Lyon, la communauté urbaine de Lyon a préempté, au prix de 1 900 000 F, un immeuble situé 10, montée Justin Godart à Lyon 4°, en vue de la réalisation d'une opération de logement social correspondant à cinq logements PLA Plus et deux logements PLA Insertion.

Il s'agit d'une parcelle de terrain d'une superficie de 157 mètres carrés sur laquelle est édifié un bâtiment de cinq niveaux comprenant huit appartements partiellement occupés et un local commercial vide, pour une surface utile de 592 mètres carrés.

Aux termes de la promesse d'achat qui est présentée, l'OPAC du Grand Lyon, qui préfinance cette acquisition, s'est engagé à racheter à la communauté urbaine de Lyon ledit immeuble au prix précité et à lui rembourser ses frais d'acquisition ;

Vu ledit dossier ;

Vu la demande de l'OPAC du Grand Lyon ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

1° - Approuve la promesse d'achat qui lui est soumise.

2° - Autorise monsieur le président à la signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La recette liée à ce dossier sera inscrite au budget principal de la communauté urbaine de Lyon - exercice 2001 - compte 458 200 - fonction 824 - opération 0097.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,